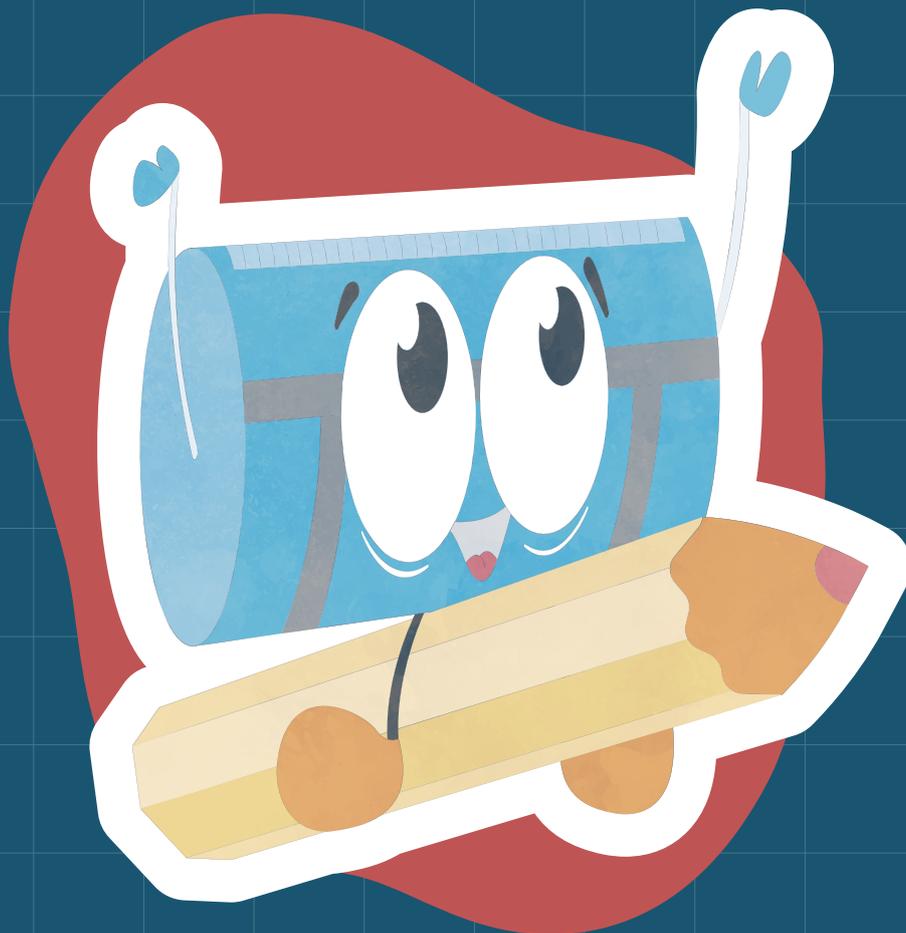


Schoulbuert Schieren

2023/2024



Schieren

Impressum

Schoulbuët Schieren
Année scolaire 2023/2024

Editeur:
Schiereener Schoul
Gemeng Schieren

Mise en page:
Gemeng Schieren

Photos:
© Tania Marin

Impression:
Imprimerie Reka
L-4835 Ehlerange

Tirage:
300 ex.

Logo FSC

PRINTED IN
LUXEMBOURG

« Et däerf net
vergiess ginn,
d'Welt duerch
d'Aen vun engem
Kand ze gesinn. »

Henry Mattis

« Ech wënschen
iech all e flott
an erfollegräicht
Schouljoer
2023/2024. »



Virwuert vum Buergermeeschter

**Léif Kanner, Léif Elteren,
Léift Schoulpersonal, léift Personal aus de
Betreiungsstrukturen,**

De 15. September ass déi grouss Vakanz eriwwer an dat neit Schouljoer fänkt un. Fir eis all – a zomol fir eis Kanner – heescht dat, datt den Eescht vum Liewen » (erëm) ufänkt. Et ass d'Réntree.

An dësem Schiereener Schoulbuet 2023/2024 fannt dir praktesch Informatiounen iwwert dat neit Schouljoer. An der Schoul gi wichteg Weiche fir de Kanner hir perséinlech a beruflech Entwécklung gestallt. Si sollen déi Jore positiv a konstruktiv erliewen, fir esou d'Basis fir en erfollegräiche Schoulparcours ze leeën. **De Kanner hir Interessie mussen dofir berécksiichtegt a gefërdert ginn. D'Schoul ass net alles, ma e ganz grouse Piliier fir d'Entwécklung vun der Jugend an deemno vun eiser Gesellschaft.**

An dem Sënn, ass eng breetgefächert Schouloffer néideg, déi der Villfalt, den Talenter an den Ambitioune vun de Schüler gerecht gëtt. D'Gemeng Schieren wäert an deem Sënn fir déi passend Kaderinfrastrukture suergen. Well all Investissement an eis Schoul ass een Invest an eis Zukunft.

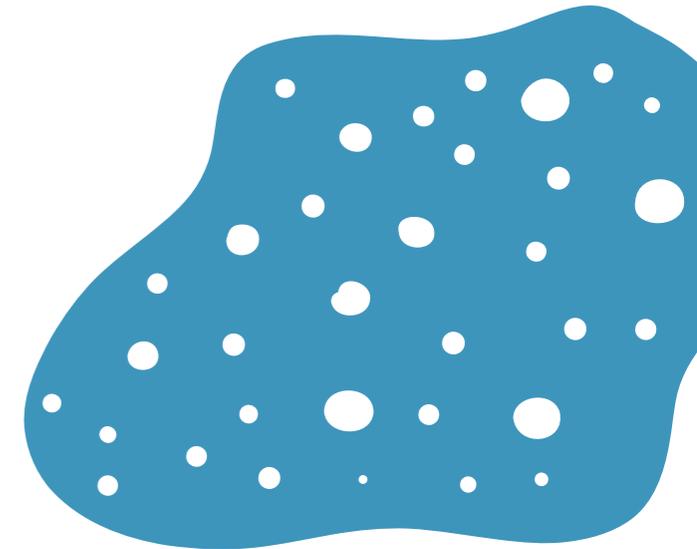
Och dëst Schouljoer wäerten d'Ausbauarbechte vun der Maison Relais an de Reamenagement vu der Strooss an der Cité Emile Tibessart, deen am Fréijoer 2024 soll ugoen, e bësse Gedold a Versteesdemech vun eis alleguerte verlaangen.

De Chantier vun der Maison Relais soll fir d'Réntree 2024/2025 fäerdeg sinn. Deen Ament ass do Plaz fir bis zu 280 Kanner. Eng nei Maison Relais mat enger Partie Säll, déi an Zukunft och kéinte vun der Grondschool benotzt ginn. Eng nei Maison Relais déi op laang Siicht geplangt ginn ass, fir der Entwécklung vun der Gemeng Schieren iwwert déi nächst Joerzëngte Rechnung ze droen.

D'Gemeng Schieren mécht alles, fir eise Kanner, hiren Enseignant an den Educateuren déi bescht Konditiounen ze bidden, fir mat Freed ze schaffen an ze léieren.

Ech wënschen iech all e flott an erfollegräicht Schouljoer 2023/2024.

**Eric Thill
Buergermeeschter a President vun der
Schoulkommissioun**



1.

Contacts utiles et informations

- 09 Les bâtiments scolaires
La Maison Relais
La présidente de l'école
- 10 La Direction de région « Diekirch »
- 12 Le comité d'école
Les coordinateurs de cycle
- 13 Les représentants des parents d'élèves
- 14 Le parking et zones « kiss&go »

3.

Nos 5 lois de l'école

- 21 Ateliers
- 22 Les règles
- 23 Vidéos de démonstration

2.

Rentrée scolaire 2023/2024

- 17 Le début de l'année scolaire
Les horaires des cours
- 18 La surveillance des élèves
Les heures de fermeture de l'école
Les Informations aux parents d'élèves en cas d'intempéries ou en cas de force majeure
Les absences et les dispenses
- 19 Natation scolaire
Utilisation des téléphones portables
Enregistrement audio, photos et vidéo
Prises de photos et publication d'images
Utilisation des trottinettes
Les chiens dans l'enceinte
L'interdiction de fumer

4.

Généralités

- 25 Sécurité sur le chemin de l'école
- 26 Le personnel enseignant et les classes
- 27 Réunions des parents d'élèves
- 28 Vacances et congés scolaires
- 30 Maison Relais « Rousennascht »
- 32 Centre pour le développement moteur
- 34 Lait à l'école & fruit4school
- 36 Police
- 38 Beesecure
- 39 Action ReUse - School

6.

Passe-temps

- 50 Ton premier jour de l'école

5.

Cheeeese

- 41 Marché de Noël
- 42 Fêtes de carnaval
- 44 Théâtre
- 45 Journée sportive scolaire
- 47 Fête scolaire

1

Contacts utiles et informations



Bâtiments scolaires

Ecole fondamentale de Schieren

10, cité St. Blaise
L-9117 Schieren

Présidente de l'école fondamentale Madame Leone Giuseppina

giuseppina.leone@education.lu
Tél. : 81 70 53 - 44 (salle de classe)
Tél. : 81 70 53 - 45 (bureau)

Education précoce « Butzeschoul »

16, rue du X septembre
L-9132 Schieren
Tél. : 81 68 62

Maison Relais

Maison Relais « Rousennascht »

5, cité St. Blaise
L-9117 Schieren

Chargé de direction

Madame Zender Rebecca
Tél. : 81 70 53 60
direction.rsie@elisabeth.lu

La Direction de région « Diekirch »

La loi du 29 juin 2017 portant modification de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental divise le pays en quinze régions. Chaque région est pourvue d'une direction dirigée par un directeur assisté dans l'exercice de ses fonctions par des directeurs adjoints.

Le directeur veille au bon fonctionnement des écoles publiques de l'enseignement fondamental de la région et il est responsable de la gestion pédagogique et administrative des écoles de la région. Le directeur représente le ministre auprès des communautés scolaires de la région et il soutient le dialogue, ainsi que la concertation entre les partenaires scolaires.



Mme. Heftrich Nathalie
Directrice adjointe



M. Lepage Patrick
Directeur adjoint



L'équipe de la Direction de région
se compose comme suit :

Directeur régional

Monsieur Roettgers Gérard
Direction de l'enseignement
fondamental région « Diekirch »

7, avenue de la Gare | L-9233 Diekirch
Tél.: 24 75 58 60
E-mail: secretariat.diekirch@men.lu



M. Reis Luc
Directeur adjoint



Mme. Witry Vicky
Directrice adjointe

Le comité d'école

Leone Giuseppina
cycle 2 | présidente
giuseppina.leone@education.lu

Barros Paula
cycle 1 | membre
paula.barros@education.lu

Do Rio Catia
cycle 4 | membre
catia.carvalho@education.lu

Leone Rosanna
cycle 1 - précoce | membre
rosanna.leone@education.lu

Les coordinateurs de cycle

Cycle 1:
Barros Paula

Cycle 2:
Liu Ying Mei

Cycle 3:
Goergen Christiane

Cycle 4:
Thill Sabrina

Représentants des parents d'élèves

Deux représentants sont membres auprès de la commission scolaire communale.

Leurs missions:

- écoutent et renseignent tous les parents qui en font la demande
- s'échangent régulièrement avec le comité d'école et donnent leur avis à propos du plan de développement scolaire (PDS), de l'organisation scolaire et de la vie à l'école
- organisent des activités en coopération avec tous les partenaires scolaires.

Voici les représentants des parents d'élèves (de g. à dr.):

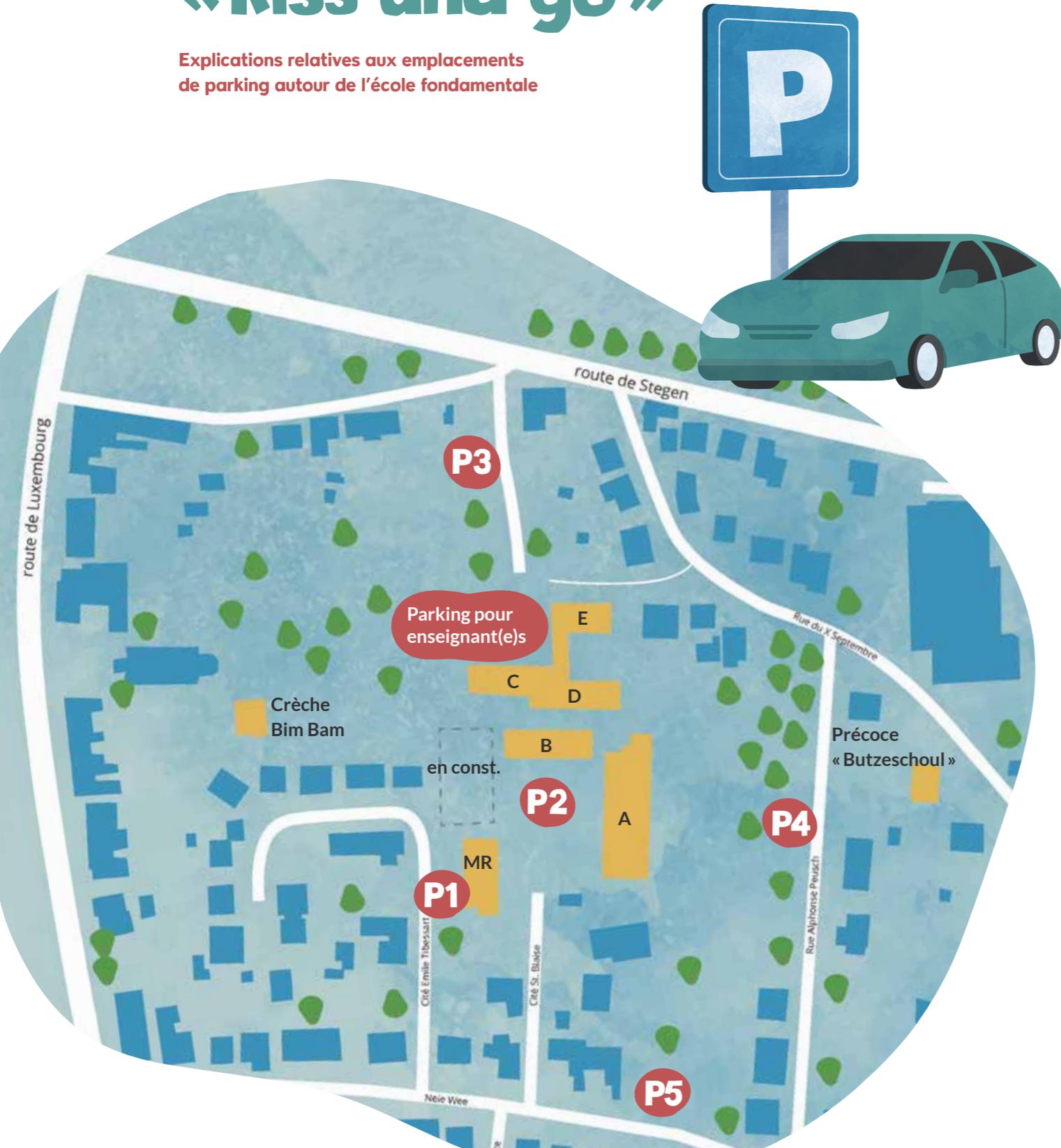
- Gonçalves Michel
- D'Onghia Lonia
- Jacoby Claude
- Meisch Daniëlle
- Heischbourg Patrick
- Ferreira Tania

Vous pouvez les contacter par E-mail:
ev.schieren@gmail.com



Parking et zones «kiss and go»

Explications relatives aux emplacements
de parking autour de l'école fondamentale



P1

Parking Maison Relais (MR)

Adresse
Rue Emile Tibessart

Groupe cible

- Élèves fréquentant la MR
- Personnel de la MR
- Enseignant(e)s
- Élèves du cycle 1 - 4

P2

Parking Cité Saint Blaise

Adresse
Cité Saint Blaise

Groupe cible
Exclusivement pour les enseignant(e)s.



P3

Nouveau Parking Route de Stegen

Adresse
Accès de la route de Stegen vers l'école fondamentale

Groupe cible
Tous les cycles

Remarque
Un nouveau trottoir a été aménagé afin de garantir un accès sécurisé vers l'école



P4

«kiss and go» Rue Alphonse Peusch

Adresse
Rue Peusch

Groupe cible
Tous les cycles

Remarque
Les zones «kiss and go» (marqués en vert) sont spécifiquement réservées à un arrêt de courte durée permettant de déposer les enfants sans quitter la voiture



P5

Nouveau Parking Neie Wee

Adresse
36, Neie Wee

Groupe cible
Cycle C1



2^o

Rentrée scolaire
2023/2024



Début de l'année scolaire

L'année scolaire 2023/2024 commence le vendredi, 15 septembre 2023. Les élèves seront congédiés à 16h00.

Les horaires de cours

Education précoce

Les classes de l'éducation précoce débuteront le vendredi, 15 septembre 2023 à 8h00 et seront congédiés à 16h00.

Horaire:

le matin de 8h00 à 11h45 et l'après-midi de 14h00 à 16h00.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin	08h00 - 11h45				
après-midi	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00		14h00 - 16h00

Le matin, le temps d'arrivée se situe entre 7h45 et 9h00. Le temps de départ est fixé entre 11h45 et 12h00.

L'après-midi, le temps d'arrivée se situe entre 13h45 et 14h00.

L'heure de départ est fixée à 16h00. Une surveillance est assurée jusqu'à 16h10. Merci de respecter les horaires et de profiter des 15 minutes d'accueil assurées par les éducatrices avant et après les heures d'école.

Cycles 1.1 et 1.2.

Les classes du cycle 1 débuteront le vendredi, 15 septembre 2023 à 8h00 et seront congédiés à 16h00.

Horaire:

le matin de 8h00 à 11h45 et l'après-midi de 14h00 à 16h00.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin	08h00 - 11h45				
après-midi	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00		14h00 - 16h00

Cycles 2 - 4

Les classes des cycles 2 - 4 débuteront le vendredi, 15 septembre 2023 à 7h50 et seront congédiés à 16h00.

Horaire:

le matin de 7h50 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 16h00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin	07h50 - 12h00				
après-midi	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00		14h00 - 16h00

Les parents sont priés de veiller à ce que les élèves arrivent à l'heure à l'école. En cas de retards répétés, le personnel enseignant se réserve le droit d'inscrire des absences non excusées.

Surveillance des élèves

La surveillance des élèves se fait à tour de rôle par les membres du personnel enseignant. La surveillance est assurée à l'entrée du bâtiment scolaire (Bâtiment A – Entrée Cycle 1, Bâtiment A – Entrée cycles 2 et 4) et dans la cour de récréation :

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi),
- pendant les récréations,
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours (matin et après-midi).

Cycles 1.1 et 1.2.

Surveillance matin :	07h50 – 8h00
Surveillance midi :	11h45 – 11h55
Surveillance après-midi :	13h50 – 14h00 16h00 – 16h10

Cycles 2 - 4

Surveillance matin :	07h40 – 7h50
Surveillance midi :	12h00 – 12h10
Surveillance après-midi :	13h50 – 14h00 16h00 – 16h10

Les heures de fermeture de l'école

Les trois bâtiments scolaires : « Butzeschoul » (bâtiment précoce), « Pavillon A » (bâtiment préscolaire et primaire) et « Pavillon B » sont fermés pendant les heures de cours. Si jamais il s'avère nécessaire d'entrer dans un des bâtiments scolaires pendant les heures de cours, le personnel enseignant vous prie de bien vouloir sonner dans les classes respectives.

Informations aux parents d'élèves en cas d'intempéries ou en cas de force majeure

La décision concernant la fréquentation des cours par les enfants en cas de force majeure ou en cas d'intempéries est prise par le ministère ou par les autorités communales.

La décision de libérer les élèves des cours est prise la veille ou tôt le matin. Les médias en sont informés par le ministère ou par l'administration communale dans les meilleures délais.

Organisation d'un service d'accueil en cas d'intempéries

Les portes de l'école fondamentale de Schieren restent ouvertes pour accueillir les élèves qui s'y rendent. Un service d'accueil est assuré pendant les heures de classe. Une permanence téléphonique à l'intention des parents d'élèves est garanti.

Absences et dispenses

Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. **Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.** Les sorties en forêt, les cours de natation et d'éducation physique sont des activités scolaires obligatoires. La nonparticipation à ces activités doit être certifiée par une excuse valable.

À l'exception des visites médicales urgentes, les rendez-vous pour des consultations médicales sont à fixer en dehors des horaires scolaires. **Pour toute incapacité de participer aux cours dépassant trois jours, les parents doivent présenter un certificat médical mentionnant la durée de l'incapacité de participer aux cours.**

Toute absence doit être excusée par écrit.

Des dispenses de fréquentation scolaire peuvent être accordées sur demande écrite et motivée des parents. Les dispenses sont accordées :

- par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée
- par le président du comité d'école pour une durée maximale de 5 jours. (Une demande écrite est à envoyer au préalable au président du comité d'école.)

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours, dont cinq jours consécutifs, par année scolaire.

Natation scolaire

Tous les élèves du cycle 1.1 au cycle 4 fréquentent la piscine « Nordpool » à Colmar Berg. Les classes s'y rendent en autobus.



Utilisation des téléphones portables

Le comité d'école a pris la décision que les téléphones portables ne sont pas tolérés pendant les heures de cours y compris pendant les récréations. **Si votre enfant doit être joignable pour des raisons familiales, merci d'en informer le titulaire de classe à l'avance et d'en préciser les motifs.**

Dans un tel cas votre enfant devra remettre le téléphone portable au titulaire de classe au début des heures de cours. Le titulaire le lui remettra à la fin des cours. En cas de non-respect de cette règle, chaque titulaire se réserve le droit de confisquer le portable. Si tel est le cas, les parents devront le récupérer auprès de l'enseignant de leur enfant.

Enregistrement audio, photos et vidéo

Il est interdit aux élèves d'effectuer des enregistrements audios, des photos ou des vidéos dans l'enceinte scolaire et sur le chemin de l'école (trajet et en entrant dans la cour de récréation) sans l'accord préalable de la personne enregistrée, photographiée ou filmée. **En cas de non-respect de la consigne, le téléphone portable sera confisqué et ne sera rendu que plus tard aux parents.**

Prises de photos et publication d'images

Lors des activités scolaires, vous avez le droit de prendre des photos à des fins privées, mais il est interdit de publier ces photos sur internet ou dans les médias sociaux. Merci pour votre compréhension !

Utilisation des trotinettes

Les trotinettes ainsi que les bicyclettes, skateboards... peuvent uniquement être utilisés avant les heures de surveillance (7h40 et 13h50) au sein de l'enceinte scolaire. Il est recommandé de les déposer au parking des vélos dès le début des surveillances et pendant les heures de cours.

Les chiens dans l'enceinte

Suite à des incidents récents, nous vous rappelons que chaque propriétaire de chien est responsable du comportement de celui-ci dans l'enceinte de l'école. Veuillez le tenir en laisse.

Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer sur tout le site scolaire et sur le site de la maison relais (bâtiments et cours de récréation).

3.

Nos 5 lois
de l'école

Schoulgesetzer

Nos lois de l'école

Durant l'année scolaire 2022/2023, le corps enseignant a organisé des ateliers inter-cycles afin de familiariser les enfants avec les nouvelles lois scolaires. L'aboutissement de ces ateliers a été la représentation des différentes lois par des images réalisées en collaboration avec les enfants. Ces lois seront prochainement affichées sur les différents sites scolaires.

L'objectif de ces ateliers était de travailler en étroite collaboration avec les élèves afin de produire des images illustrant les diverses lois





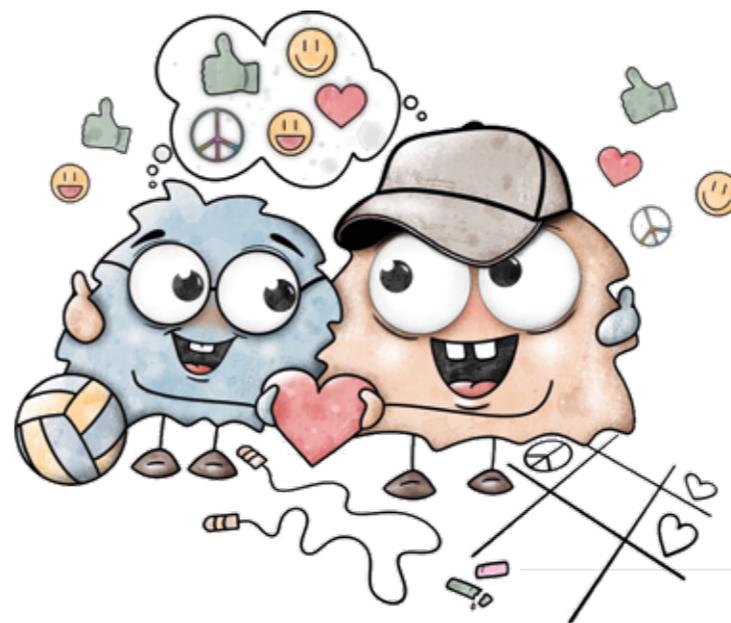
Mir schwätze léif a manéierlech
On parle gentiment et poliment



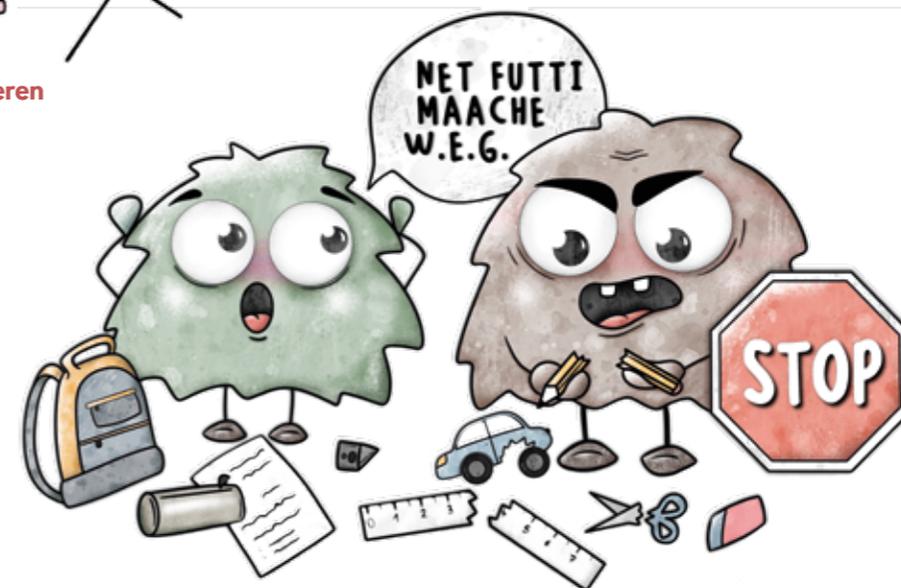
Mir bleiwen an der Limite vun der Schoul
On reste dans les limites de l'école



Mir loossen eis perséinlech Saachen Doheem
On laisse les affaires personnelles à la maison



Mir respektéieren den aneren
On respecte les autres



Mir respektéieren d'Material
On respecte le matériel

En scannant ce code QR vous allez découvrir comment les lois de notre l'école ont été réalisées.



4^o
Généralités



Séchère Schoulwee

Sécurité sur le chemin de l'école

Depuis la rentrée 2017/2018, le concept « Séchère Schoulwee » a été mis en place dans la commune de Schieren.

En vue de garantir une sécurité maximale des élèves sur le chemin de l'école, un plan de déplacement vers l'école a été élaboré et le logo « Bim » a été appliqué sur le trottoir à hauteur des passages pour piétons respectifs.

L'objectif fondamentale de l'invitation du concept « Séchère Schoulwee » est d'encourager un maximum d'élèves de se rendre à l'école à pied afin de réduire le nombre de voitures aux alentours de l'école.

L'administration communale recommande aux parents de préparer leurs enfants dès leur plus jeune âge à se rendre à l'école à pied ou à vélo.

Le personnel enseignant et les classes

Education précoce

Butzeschoul

1.0A	Leone Rosanna	titulaire	81 68 62
	Macedo Pereira Marisa	éducatrice	
	Adamy Sandy	éducatrice	

Ecole fondamentale de Schieren

1.0 B	Reiser Jessica	titulaire	salle A11	81 70 53 - 49
	De La Fuente Sandra	éducatrice		

Cycle 1

Ecole fondamentale de Schieren

1.A	Barros Paula	titulaire	salle A8	81 70 53 - 46
	Martins Da Costa Cindy	chargée de cours		
1.B	Scheuren Martine	titulaire	salle A12	81 70 53 - 50
1.C	Waldbillig Désirée	titulaire	salle A9	81 70 53 - 47
Sur. C1	Martins Da Costa Cindy			

Cycle 2-4

Ecole fondamentale de Schieren

Cycle 2				
2.1A	Meyer Olivier	titulaire	salle A15	81 70 53 - 53
2.1B	Liu Ying Mei	titulaire	Salle A16	81 70 53 - 52
2.2	Weber Blanche	titulaire	salle A5	81 70 53 - 43
2.2	Leone Giusy	co-titulaire	salle A6	81 70 53 - 44
Sur. C2	Richartz Diane	institutrice		
C2 - C4	Ries Shanti	chargée de cours		

Cycle 3				
3.1a	Dos Santos Jill	titulaire	salle A1	81 70 53 - 30
3.1b	Nosbusch Charline	titulaire	Salle A4	81 70 53 - 42
3.2	Mayer Vicky	titulaire	Salle A3	81 70 53 - 38
3.2	Goergen Christiane	co-titulaire	Salle A0	81 70 53 - 54
C2 - C4	Ries Shanti	chargée de cours		

Cycle 4				
4.1	Nosbusch Julie	titulaire	Salle B4	81 70 53 - 26
4.1	Do Rio Catia	co-titulaire	Salle B4	81 70 53 - 26
4.2a	Stüren Myriam	titulaire	Salle B1	81 70 53 - 29
4.2b	Thill Sabrina	titulaire	Salle B2	81 70 53 - 34
Sur.C4	Hoffmann Pascal	instituteur		
C2 - C4	Ries Shanti	chargée de cours		

Enseignant pour enfants à besoins spécifiques (I-EBS)

Cycle 1-4	Bosco Roland	I-EBS
-----------	--------------	-------

Quand un enfant présente des difficultés à suivre le rythme normal des cours, des mesures d'aide adaptées à ces difficultés d'apprentissage lui sont proposées allant de l'adaptation de l'enseignement à de l'appui par les enseignants de sa classe.

Des instituteurs spécialisés dans l'encadrement et la prise en charge des élèves à besoins spécifiques (I-EBS) soutiennent les titulaires de classe et équipes pédagogiques dans la mise en oeuvre d'un enseignement adapté aux besoins de l'enfant présentant des difficultés.

Le cours d'accueil

Madame Pawlenko Jennifer est en charge du cours d'accueil à l'école fondamentale de Schieren.

Autres intervenants

Conté Andrea	Educateur ESEB
Colussi Sara	Educateur ESEB
Wolter Christiane	Educateur ESEB
De Magalhaes Ferreira Carla	Remplaçante permanente

Réunions des parents d'élèves 2023/2024

Cycle / Classe	Titulaire	Date	Heure
Précoce A Précoce B	Leone Rosanna Reiser Jessica	10.07.2023	Lux.: 18h00 Fr.: 19h00
Cycle 1	Barros Paula Scheuren Martine Waldbillig Désirée	13.09.2023	Lux.: 18h00 Fr.: 19h00
Cycle 2.1 A + B	Meyer Olivier Liu Ying Mei	28.09.2023	Lux.: 18h00 Fr.: 19h00
Cycle 2.2 A + B	Weber Blanche Leone Giusy	21.9.2023	Lux.: 18h00 Fr.: 18h00
Cycle 3.1 A + B	Dos Santos Jill Nosbusch Charline	19.09.2023	Fr.: 18h00 Lux.: 19h00
Cycle 3.2	Mayer Vicky Goergen Christiane	03.10.2023	Lux.: 18h00 Fr.: 19h00
Cycle 4.1	Nosbusch Julie Do Rio Catia	13.09.2023	Lux.: 18h00 Fr.: 19h00
Cycle 4.2 A + B	Stüren Myriam Thill Sabrina	10.10.2023	Lux.: 18h00 Fr.: 19h00

Vacances et congés scolaires 2023/2024

L'année scolaire 2023/2024 commence le vendredi, 15 septembre 2023 et finit le lundi, 15 juillet 2024.

Le calendrier des vacances et congés scolaires pour l'année scolaire 2022/2023 est fixé comme suit :

	Début	Fin
Congé de la Toussaint	le samedi 28 octobre 2023	le dimanche 5 novembre 2023
St. Nicolas	le mercredi 6 décembre 2023	
Congé de Noël	le samedi 23 décembre 2023	le dimanche 7 janvier 2024
Congé de Carnaval	le samedi 10 février 2024	le dimanche 18 février 2024
Vacances de Pâques	le samedi 30 mars 2024	le dimanche 14 avril 2024
Jour férié légal	le mercredi 1er mai 2024	
Jour férié légal de la Journée d'Europe / Ascension	le jeudi 9 mai 2024	
Lundi de Pentecôte	le lundi 20 mai 2024	
Congé de la Pentecôte	le samedi 25 mai 2024	le dimanche 2 juin 2024
Les vacances d'été	le mardi 16 juillet 2024	le dimanche 15 septembre 2024

- Le vendredi, 15 septembre 2023, jour de la reprise des classes, les enfants sont congédiés à la fin des cours de l'après-midi.
- Les classes chôment le jour de la Saint Nicolas.
- La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours du vendredi après-midi, c'est-à-dire à 16h00.
- Le règlement grand-ducal du 18 novembre 2015 a modifié l'article 4 du règlement grand-ducal du 31 juillet 1980 fixant le régime des vacances et congés scolaires en supprimant la journée du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg comme étant un jour de congé collectif pour les enfants d'une commune. **Désormais ce jour est un jour de classe normal; néanmoins les titulaires de classe sont tenus d'accepter les excuses individuelles présentées par les représentants légaux des enfants qui désirent prendre part à cette manifestation.** Dans le souci du respect du principe de non-discrimination, les titulaires de classe sont tenus d'accepter dans un même ordre d'idées les demandes de dispense de fréquentation scolaire pour un motif d'assistance à un grand jour de fête religieuse des parents d'élèves qui se réclament d'une autre communauté religieuse.
- Le lendemain de la 1^{ère} communion, les classes du cycle 3 fonctionnent normalement. **Toutefois, les enseignants voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites individuelles concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.**



Maison Relais « Rousennascht »

La Maison Relais « Rousennascht » se situe à L-9117 Schieren, 5, cité St. Blaise, à proximité immédiate de l'école fondamentale.

Elle accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans (du cycle 1 – précoce au cycle 4) domiciliés sur le territoire de la commune de Schieren ou fréquentant l'école fondamentale de Schieren tout en tenant compte des priorités d'admission.

La Maison Relais est ouverte de 7h00 – 19h00 du lundi au vendredi y compris les vacances scolaires à l'exception de la période entre Noël et Nouvel An. Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants selon de modules flexibles, lesquels sont adaptés en fonction de leurs besoins et des créneaux disponibles.

Contact :

Bureau:
Tél.: +352 81 70 53 60

Email:
direction.rsie@elisabeth.lu

Chargée de Direction:
Zender Rebecca

Adjoints à la Direction:
Maurice Frédéric &
Oliveira Rafaela



La Maison Relais « Rousennascht » propose les services suivants :

- Accueil et encadrement des enfants
- Restauration scolaire
- Activités pédagogiques
- Activités à thème pendant les vacances scolaires

Afin de mieux pouvoir répondre à vos questions, veuillez utiliser les adresses e-mail suivantes :

Direction.rsie@elisabeth.lu
Cette adresse e-mail vous permet de prendre tout de suite contact avec la chargée de direction et les adjoints à la Direction

Inscription.rsie@elisabeth.lu
Cette adresse e-mail est à utiliser pour communiquer les présences de votre enfant à la Maison Relais et pour chaque annulation éventuelle.

Facturation.rsie@elisabeth.lu
Cette adresse e-mail est à utiliser en cas de problème ou question par rapport à la facture périodique



Centre pour le développement moteur

Mir, Psychomotoriker an Ergotherapeuten aus der Sektioon 2 vum "Centre pour le développement moteur" (CDM) bekëmmere eis ëm Fréierkennung vu motoreschen Defiziter an sinn do fir d'motoresch Fäegkeeten bei den Kanner aus dem Cycle 1.2. ze ënnerstëtzen. **D'motoresch Fäegkeeten sinn eng wichteg Voraussetzong fir de schoulmoteschen Erausforderungen gewuess ze sinn.**

D'Kollaboratioun mat den Elteren an dem ganzen Schoulpersonal ass och e wichtige Deel vun eisem Handeln fir dem Kand eng ënnerstëtzung ubidden ze kënnen. Nieft enger eventueller motorescher Förderegëtt dem Kand seng Perséinlechkeetsentwécklung positiv ënnerstëtzt. **Dës ënnerstëtzung (Begleedung & Fördereg) baséiert sech op d'Stärkten an d'Interessen vum Kand.**

Wéi gi mir vir?

- Info-Blat fir d'Elteren (Cycle 1.2.) am Ufank vum Schouljoer
- Observatiounen an der Schoul (Motoreschen Dépis-tage bestoend aus 14 motoreschen Übungen)

Wat kucke mir?

- Grobmotorik (Gläichgewicht, verschidden Koordinationen, ...)
- Handmotorik (schneiden, molen, pechen, ...)

Am Fall wou d'Kand kéint vun eiser präventiver Aarbecht profitéieren:

- Austausch mat den Elteren an mam Schoulpersonal
- Mam Accord vun den Elteren proposéieren mir eng präventiv Fördereg an der Motorik (individuell oder am Grupp)

Wir, Psychomotoriker und Ergotherapeuten der Sektion 2 des "Centre pour le développement moteur" (CDM), sind zuständig für die systematische Früherkennung motorischer Auffälligkeiten und der dazugehörigen Förderung der Kinder aus dem Zyklus 1.2. **Altersgerecht entwickelte motorische Fähigkeiten sind eine wichtige Voraussetzung um die motorischen Herausforderungen in der Schule zu meistern.**

Auch die Zusammenarbeit mit den Eltern und der Schule stellt einen wichtigen Teil unseres Handelns dar, um dem Kind unsere Unterstützung anbieten zu können. Neben einer möglichen motorischen Unterstützung wird auch die Persönlichkeitsentwicklung positiv beeinflusst. **Unsere Förderung orientiert sich an den Stärken und Interessen der Kinder.**

Wie gehen wir vor?

- Informationsblatt für die Eltern (Zyklus 1.2) zu Beginn des Schuljahres
- Beobachtungen in der Schule (motorische Früherkennung bestehend aus 14 motorischen Übungen)

Was beobachten wir?

- Grobmotorik (Gleichgewicht, allgemeine Koordination, ...)
- Feinmotorik (Schneiden, Malen, Kleben, ...)

Im Falle einer präventiven Unterstützung werden die folgenden Schritte vorgeschlagen:

- Austausch mit den Eltern und dem Schulpersonal
- Mit dem Einverständnis der Eltern bieten wir eine präventive motorische Förderung an (individuell oder in der Gruppe).

Nous, psychomotriciens et ergothérapeutes de la section 2 du Centre pour le développement moteur (CDM), sommes responsables du dépistage systématique des difficultés motrices et offrons un soutien moteur aux enfants du cycle 1.2. **Afin de relever les défis moteurs de l'école, il est important que les compétences motrices soient appropriées à l'âge développemental.**

La coopération avec les parents et l'ensemble du personnel de l'école constitue également une part importante de nos activités de soutien à l'enfant. En plus du soutien moteur possible, le développement de la personnalité est également influencé positivement. **Notre soutien est basé sur les forces et les intérêts des enfants.**

Dëse Service gëtt finanziert vum Ministère de l'Education nationale

Unser Angebot wird durch das "Ministerium für Bildung, Kinder und Jugend" finanziert und ist daher kostenlos.

Notre offre est financée par le « Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse » et elle est donc gratuite.

Comment procéder ?

- Fiche d'information pour les parents (cycle 1.2) au début de l'année scolaire
- Observations à l'école (dépistage consistant en 14 exercices moteurs)

Qu'observons-nous ?

- Motricité globale (équilibre, coordination générale, ...)
- Motricité fine (couper, colorier, coller, ...)

En cas de soutien préventif, les étapes suivantes sont proposées:

- Échange avec les parents et le personnel de l'école.
- Avec le consentement des parents, nous proposons un soutien moteur préventif (individuel ou en groupe)



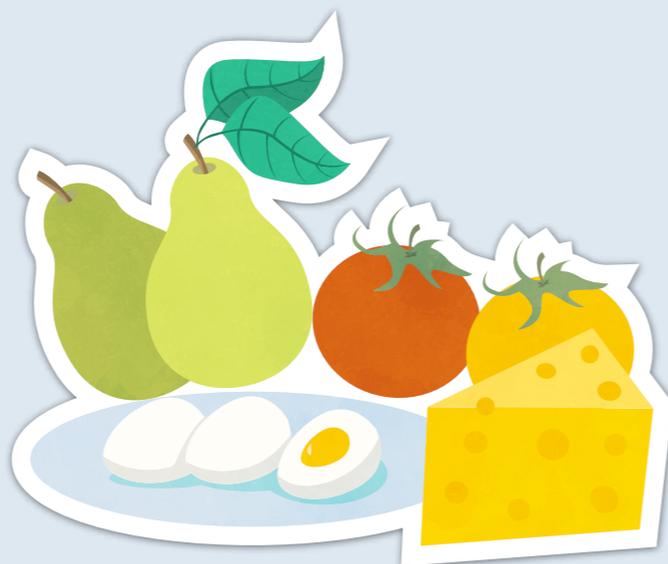
Contact

Centre pour le développement moteur
1, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
Tél.: 44 65 65 - 1
www.cc-cdm.lu

« lait à l'école » & « fruit4school »

L'union européenne, en collaboration avec les Etats membres, a lancé les programmes de promotion de la consommation du lait et de produits laitiers (depuis 1977) et de fruits et légumes à l'école. Les écoles de la commune de Schieren participent à ces deux programmes.

Ces programmes ont pour but d'influencer les habitudes alimentaires des élèves dans le sens d'une nutrition plus équilibrée. De plus, ils visent à accroître de façon durable la consommation de produits laitiers et de fruits et de légumes chez les enfants à un âge où se construisent les habitudes alimentaires.



Ainsi ils sont incités à découvrir les fruits et les légumes au rythme des saisons. Les projets prévoient la distribution gratuite de lait, de fruits et de légumes de façon hebdomadaire.

Des mesures pédagogiques accompagnatrices sont également offertes.



SCHOULMËLLECH- A SCHOULUEBSTPROGRAMM

EIS SCHOUL! MÉCHT MAT!



Notre établissement scolaire participe au programme de l'Union européenne à destination des écoles, mis en oeuvre avec le soutien financier de l'Union européenne.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural



GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ

GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons en veillant aux feux de circulation : rouge je dois m'arrêter, vert je peux marcher mais je reste attentif. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends au bord de la chaussée dans un endroit où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent également. Ensuite gauche, droite, gauche...

LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE !

- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.
- Parcourez plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne stationnez pas sur les passages pour piétons ou sur le trottoir.
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.

JE SUIS VISIBLE !

Pour que les automobilistes m'aperçoivent plus facilement dans le noir, je porte :

- des vêtements clairs,
- des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable,
- un gilet de sécurité.

CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE POUR ENFANTS !

Même pour des trajets courts !

- En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans accomplis dont la taille n'atteint pas 150 cm, doit prendre place dans un siège pour enfants ou un rehausseur qui correspond à sa taille et son poids.



Vigilance accrue lors de la rentrée des classes

Surtout les enfants plus jeunes ne se rendent pas encore compte des dangers de la route et sont moins visibles à cause de leur petite taille. S'y ajoute une certaine agitation lors de la rentrée scolaire qui peut leur faire oublier les règles élémentaires de la circulation. Une attention particulière est donc requise de la part de tous les usagers de la route :

- Soyez attentif et faites attention aux enfants.
- Adaptez votre vitesse aux abords des écoles.



VOTRE ENFANT FAIT-IL DODO PENDANT QUE VOUS DORMEZ ?

Pour dormir tranquille, définissez des zones sans écran dans votre maison.

Découvrez notre guide pour parents sur bee-secure.lu



einfach | digital
Zukunftskompetenz
fir staark Kanner



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Jo zu denger Meinung.
Nee zum Haass!

236

Kuck net ewech a géff
aktiv - och am Internet!

478



nohateonline.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
Service national de la jeunesse

Cofinancé par
l'Union européenne

Action ReUse - School

Een zweet Liewe fir Är Schoul-
saachen a Schreifmaterial an
de Ressourcenzentere Fridhaff,
Miersch, Réiden a Lenzweiler bis
den 30. September 2023

Une deuxième vie pour vos
affaires scolaires dans les centres
de ressources Fridhaff, Mersch,
Redange et Lentzweiler jusqu'au 30
septembre 2023



5.

Cheeeese



Krëschtmaart

Marché de Noël



Fuesend

Fêtes de carnaval



Theater

Théâtre

Schoulsportdag

Journée sportive scolaire



Schoulfest

Fête scolaire





6

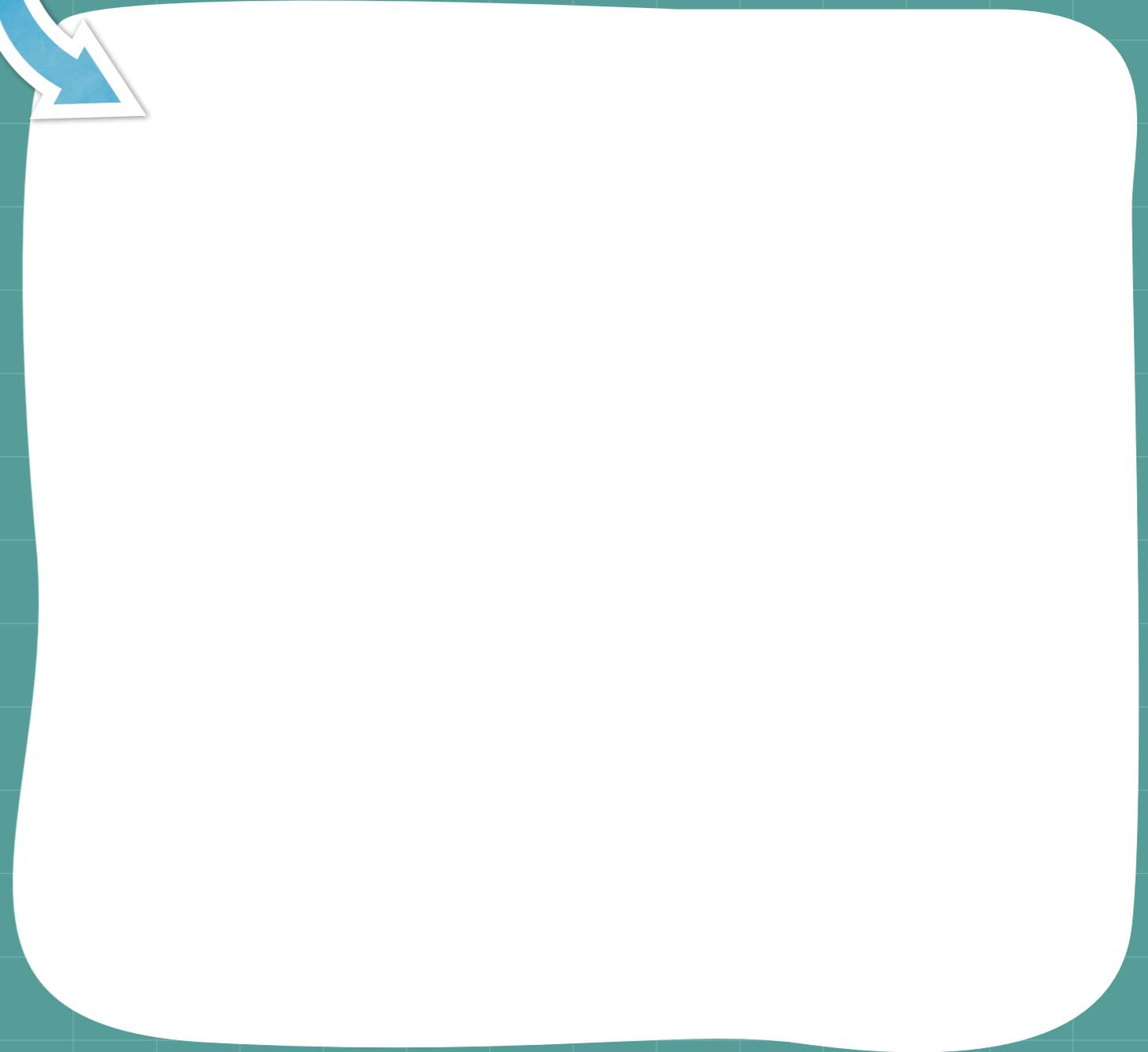
Passe-temps



Esou stellen ech mir mäin
éischte Schouldag fir

C'est ainsi que j'imagine mon premier jour d'école

zeechen hei
dessine ici



Schoulbuet Schieren



Schieren